

Assemblée générale de la Bienfaisance



Assemblée générale de la Bienfaisance

La Bienfaisance Vic-Fezensac organise son assemblée générale :

dimanche 28 novembre 2021 à 10 h 45

salle municipale des Vic'Kings (en face de l'église)

Ordre du jour :

- compte rendu moral et financier
- candidature au conseil d'administration. Renouvellement du tiers sortant (candidature à signaler avant le 22 novembre 2021)
- les projets pour l'année 2022
- questions diverses
- apéritif-buffet (réservé aux adhérents / nombre limité)

Petit rappel de l'histoire de la Bienfaisance et de ses objectifs :

Fondée en octobre 1941, "la société de bienfaisance mutuelle libre" réunissait uniquement des maîtres artisans vicois et leurs ouvriers.

Elle assurait alors tout ce qui incombe aujourd'hui à la sécurité sociale plus les obsèques de ses membres.

A la fin du XIXème siècle, elle s'ouvre plus largement à tous ceux qui souhaitent adhérer, à la condition d'être domiciliés à Vic.

Lorsque vinrent les lois sociales du XXème siècle, ses effectifs diminuèrent mais une majorité resta attachée à ses valeurs d'entraide sociale.

Ainsi, elle survécut.

Mise en sommeil au début des années 1990, ses anciens dirigeants chargèrent Pierre Arnaud et Louis Lagravère de relancer son action qui perdure aujourd'hui.

Ses buts : devenue, en décembre 2001, association loi 1901, "La Bienfaisance" est basée sur l'exercice de la solidarité: assurer une assistance morale et matérielle aux sociétaires en cas de difficulté, de quelque nature qu'elle soit.

Les adhérents sont tenus de s'entraider dans toutes les circonstances de la vie.